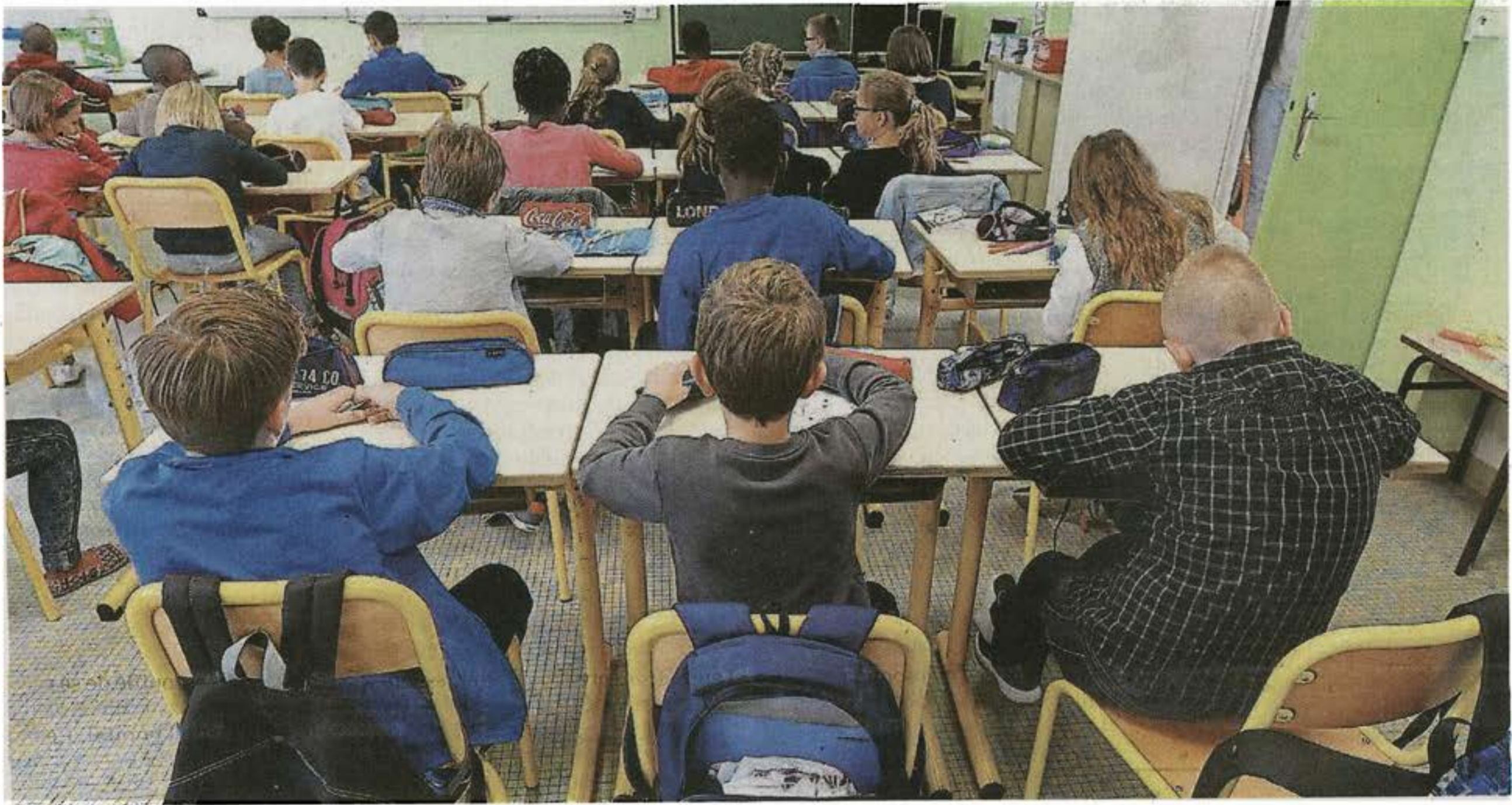


La pression pour les 4 jours

A quatre jours de la décision du conseil municipal d'Angers sur les rythmes scolaires des professeurs des écoles manifestent ce soir pour un retour à la semaine des quatre jours.



Angers, école Dacier, septembre 2017. Les écoliers angevins attendent de connaître leur sort.

Photo CO - Josselin CLAIR

François LACROIX
francois.lacroix@courrier-ouest.com

La décision ne serait pas tranchée. La situation des rythmes scolaires à Angers aurait même un petit côté « Notre-Dame-des-Landes local », selon un directeur général des services d'Angers Loire Métropole. Elle devrait l'être lundi soir en conseil municipal. Le sujet divise bien au-delà des clivages politiques et c'est finalement rassurant que l'éducation des enfants ne repose pas que sur des postures. « Il y a autant d'arguments en faveur des quatre jours qu'en faveur des quatre jours et demi », a d'ailleurs récemment expliqué l'adjointe à l'enfance Caroline Fel à une délégation d'enseignants. Le maire d'Angers s'est prononcé à titre personnel en faveur du statu quo dans sa ville : le maintien de la semaine des quatre jours et demi. C'est également ce que souhaite la Fédération des parents d'élèves. Ce n'est pas du goût d'une grande majorité de professeurs des écoles publiques de la ville. A l'initiative, du syndicat SNUDI FO 49, les en-

seignants mettront la pression ce jeudi en fin en manifestant devant l'Hôtel de ville. « Ce rassemblement devra aussi peser dans la balance de la décision », assure le SNUDI FO, qui souhaite clairement un retour à la semaine des quatre jours.

Décision du DASEN le 19 février

Une pétition a trouvé un écho très favorable auprès des enseignants. Sur 28 des 58 écoles publiques de la ville, 184 instit's se sont prononcés en faveur des quatre jours sur 36 semaines. Le SNUDI FO souhaite également « le respect des missions des Atsem, le réemploi des animateurs pour des TAP de qualité et un retour à un cadre national d'organisation scolaire. »

« On ne défend pas notre confort et on ne pense qu'aux élèves », assure Magali Lardeux, la secrétaire départementale du SNUDI FO. Les arguments des enseignants tournent autour de la confusion entre le scolaire et le périscolaire au sein des écoles, l'alternance des journées courtes et

des journées longues, l'excitation des élèves de maternelle par les TAP des pauses méridiennes ou encore des activités TAP parfois redondantes avec des activités proposées en classe pour des objectifs différents. « Un parent d'élève m'a déjà dit que ce que son fils préférerait à l'école, c'étaient les TAP », relate Laurence Warnault, enseignante à l'école Besnier et trésorière syndicale. Le SNUDI FO pointe également l'absentéisme qui a explosé le mercredi matin à l'école maternelle.

En Maine-et-Loire, seules seize

écoles sont repassées à la semaine des quatre jours en septembre. Contre 43 % sur le plan national ! C'est le Directeur académique qui tranchera à l'occasion du CDEN du 19 février. Le DASEN ne serait pas très favorable à des dérogations massives. Le décret Blanquer de juin dernier permet aux mairies, après avis du conseil d'école, de déroger ou non à la semaine des quatre jours et demi instituée par Vincent Peillon en 2008 et donc de revenir aux quatre jours pour le même nombre d'heures d'enseignement (24).

A SAVOIR

Les rythmes au fil des ans

1882 : l'école devient obligatoire, avec congé le jeudi.

1887 : 30 h/cinq jours, 1 338 h/an

1922 : 30 h/cinq jours, 1 278 h/an

1938 : 30 h/cinq jours, 1 128 h/an

1966 : 30 h/cinq jours, 1 080 h/an

1969 : 27 h/4,5 jours, 975 h/an

1972 : le congé du jeudi passe au mercredi

1989 : la durée d'enseignement passe à 26 h.

2008 : 26 h/quatre jours, 864 h/an

2014 : 24 h/4,5 jours, 864 h/an